

SOFT COMPUTING
Société anonyme au capital de 647 693,40 Euros
Siège social : 55 quai de Grenelle - 75015 Paris
RCS Paris. 330 076 159

Descriptif du programme de rachat d'actions soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2008

Le présent document a été établi en application des dispositions des articles 241-1 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il est disponible sur le site <http://www.softcomputing.com> de SOFT COMPUTING. En outre des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais au siège social de la société.

SYNTHESE DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Emetteur : SOFT COMPUTING

Titres concernés : actions SOFT COMPUTING admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, Compartiment C, code ISIN FR 0000075517 – SFT

Autorisation : Assemblée Générale du 22 mai 2008

Nombre de titres et part du capital détenus directement ou indirectement par Soft Computing :
Soft Computing détenait au 9 mai 2008 232 567 de ses propres titres, représentant 7,18% de son capital.

Répartition par objectif des titres que l'émetteur détient directement ou indirectement :

Au 9 mai 2008, les 232 567 actions propres détenues par la société sont réparties comme suit par objectif :

- Contrat de liquidité : 3 095
- Stock options : 159 472
- Annulation : 70 000

Objectifs du nouveau programme de rachat :

Les objectifs de ce programme sont :

- 1) Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Soft Computing par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie admise par l'AMF,
- 2) Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et de toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe, notamment dans le cadre d'attribution gratuite d'actions, de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou au titre d'un plan d'épargne entreprise, dans les limites prévues par la loi,
- 3) Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- 4) Assurer la couverture de titres de créance convertibles en actions dans le cadre de la réglementation boursière,
- 5) Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises.

Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres de capital :

La part maximale du capital de la société susceptible d'être rachetée est 10% du capital, soit 323 847 actions ; compte tenu du nombre d'actions auto détenues à ce jour, soit 232 567 actions représentant 7,18% du capital, la part maximale de capital pouvant être rachetée s'élève à 2,82 %, soit 91 280 actions.

Le prix maximum d'achat est de 15 euros ; le montant maximal consacré à ces acquisitions ne peut dépasser 4 500 K€.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le conseil d'administration appréciera, dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Durée du programme de rachat :

Le programme a une durée de dix huit mois à compter de l'assemblée générale du 22 mai 2008 soit jusqu'au 21 novembre 2009.

Bilan du précédent programme :

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie le 24 mai 2007 a autorisé le conseil d'administration, avec faculté de délégation, à mettre en oeuvre un programme de rachat d'actions pour une période de dix-huit mois, soit jusqu'au 23 novembre 2008. Les modalités de ce programme ont été décrites dans la note d'information en date du 18 mai 2007 relative audit programme de rachat.

Les tableaux ci-dessous détaillent les opérations réalisées au titre du précédent programme de rachat.

Tableau de déclaration synthétique

Situation au 9 mai 2008

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte	7.18%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	-
Nombre de titres détenus en portefeuille	232 567
- dont contrat de liquidité	3 095
- dont stock options	159 472
- dont annulations	70 000
Valeur comptable du portefeuille (en euros)	818 636
Valeur de marché en portefeuille (en euros)	818 636

Bilan de l'exécution du programme entre le 24 mai 2007 et le 9 mai 2008

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 9 mai 2008
	Achats	Ventes / Transferts	Etat néant
Nombre de titres	158 159	40 239	
dont contrat de liquidité	38 159	37 989	
		Transfert = 0	
Cours moyen des transactions	3.8468	3.9797	
Montants (en euros)	608 402	160 140	